

Les Nouvelles

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français
N° 667 - 29 Janvier 1998 - Prix 2,50 F

de Loire Atlantique



18 janvier : 20 000 manifestants à Paris



Jean-René Teillant

● La Gauche ne peut réussir sans être en symbiose avec le mouvement social, les communistes sont là pour établir les passerelles nécessaires. C'est avec l'ambition de promouvoir cette exigence et de lui donner les moyens d'aboutir que nous abordons les échéances électorales de mars.

Notre politique, notre visée communiste repose sur notre capacité à être dans la société, ouverts à celles et ceux qui la composent pour les aider à intervenir dans le champ politique, à transformer la société et pour ce faire à travailler à ce que la gauche réussisse et réponde à leurs attentes. Comment penser y parvenir sans démultiplier les liens de proximité entre les hommes et les femmes qui vivent dans cette société et les communistes qui les côtoient.

A regarder les enjeux politiques du moment on mesure encore mieux combien peut être efficace une démarche qui part d'abord de la responsabilité politique à investir en cherchant à ce qu'un maximum d'individus

communistes s'y engagent à leur façon. Une démarche qui cherche d'abord à donner les moyens à chacun(e) de s'investir là où il est, là où elle est, en mettant l'organisation à sa disposition.

Donner la possibilité de s'organiser au Parti communiste, d'y prendre sa place s'est offrir le moyen de s'organiser pour élaborer, confronter, agir, se donner avec d'autres plus de force et d'efficacité dans un espace de liberté au service du changement.

Proposer l'adhésion ce n'est pas inviter à épouser une cause pour la vie ou se fondre dans un moule préétabli. C'est au contraire proposer de se donner plus de moyens pour à sa façon, avec sa singularité, son approche, son vécu - être efficace en faveur de ce pourquoi on veut s'engager, efficace pour faire vivre une démarche citoyenne, démocratique, mobilisatrice.

Toute concrétisation de cette démarche sera à n'en pas douter porteuse d'avancées nouvelles dans notre activité communiste.

► Succès de la Manifestation nationale à l'appel du Parti Communiste pour demander que les Français soient consultés sur le passage ou non à l'Euro. Près de 500 participants de notre département avaient pris place dans le train spécialement affrété pour l'occasion.
Lire en page 5

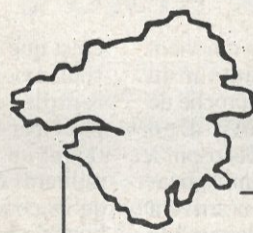


► Chômeurs : l'action menée à travers la France depuis maintenant plus de 6 semaines, pose les questions de l'exclusion, du mal vivre, du refus du chômage. Est-il possible de répondre favorablement aux revendications avancées. Nous essayons pages 2 et 3, d'apporter des éléments sur ce sujet.



110 milliards

► La facture du chômage s'élèverait à 110 milliards de francs chaque année, soit l'équivalent d'un salaire de 12 500 francs brut par mois (charges sociales comprises) pour 5 millions de personnes, selon une enquête de Jacques Nikonoff qui vient de publier «Chômage, nous accusons...»
N'est-il pas temps de travailler à inverser la logique actuelle ?



ACTUALITÉ

● RÉGIONALES 1998

► La Gauche Plurielle vient de présenter sa liste en vue du scrutin du 15 mars 1998. Nous faisons connaissance avec les candidats et les 5 Communistes qui y figurent en page 4.

● VERS LES 10 MILLIONS

► La souscription nationale lancée par le Parti Communiste Français s'ancre auprès d'une multitude de gens. Un dernier coup de collier est nécessaire pour atteindre les objectifs. La liste des souscripteurs en page 6.

● NOUVELLES RUBRIQUES

► Comme nous l'annonçons lors de notre précédent numéro, notre journal continue son approche de notre société. Le sport, l'histoire, la culture et la gastronomie aujourd'hui.

Ce que dit le mouvement des chômeurs

Le climat a changé en ce début d'année et cela ne doit rien à la météo. Les chômeurs en luttant pour leurs droits, expriment les souffrances, les angoisses et les espoirs d'une grande partie de la société qui ne supporte plus le mal-vivre, les injustices et la fracture sociale.

Comme ce fut le cas avec la lutte des cheminots en 1995, une grande partie des Françaises et des Français (70 %) soutient et s'identifie à ce mouvement. Quoi d'étonnant ? La solidarité avec les exclus du travail est d'autant plus forte que beaucoup de nos concitoyens se sentent eux-mêmes concernés : 7 millions de personnes, selon un rapport officiel, sont touchées, personnellement ou par leurs proches, par le chômage : un Français sur trois depuis 10 ans; une proportion qui atteint 55 % pour les 18-25 ans.

Ils ont gagné !

C'est la première fois qu'une action collective de chômeurs prend une telle ampleur. En agissant pour une prime exceptionnelle et pour l'emploi, ces derniers n'ont pas demandé la charité, mais le droit de vivre dignement et de réintégrer la société. Ils ont gagné !

Que dans cette partie de la population, où domine trop souvent l'isolement, un vrai mouvement national soit en train de naître, a une grande signification. Cela relève la volonté de nos concitoyens de se réappropriation l'action

collective comme moyen de peser sur les événements. Les chômeurs ont montré que c'est efficace pour obtenir des résultats concrets.

« Pour les Communistes, a précisé Robert HUE, il n'y a pas d'ambiguïté, nous sommes au cœur de ce mouvement majoritaire dans l'opinion. Nous jouons notre rôle dans la majorité plurielle. Dans la façon de gouverner ensemble, il y a une réponse plurielle aux questions posées, et cela est inédit. « On peut dire que « la réussite de la gauche passe par une dynamique avec le mouvement social » et qu'en appelant à entendre le mouvement des chômeurs, à répondre aux attentes, « le Parti Communiste a rendu dans cette affaire, avec sa fonction communis-tique nouvelle, un fier service à la gauche plurielle ».

Beaucoup reste à faire

Dans les propositions du premier ministre, « il y a place, dit le secrétaire national du Parti Communiste, pour des mesures immédiates, qu'il faut à mon avis améliorer, et pour des mesures structurelles plus fondamentales ». De véritables réformes de structures



impliquant une utilisation nouvelle de l'argent, le développement de l'investissement, favorisant l'emploi et la formation et s'attaquant d'urgence à la gangrène du chômage par la relance du pouvoir d'achat.

Ce n'est donc pas dans la choquante intervention policière contre les chômeurs que se trouvent les réponses à leurs exigences légitimes, mais dans la poursuite du dialogue.

Beaucoup reste à faire,

et il est du devoir de la majorité plurielle de satisfaire les revendications des chômeurs : la loi des 35 heures sans diminution de salaires ; une vraie loi contre l'exclusion sociale, en relevant les minima sociaux dès à présent, avec un prélèvement sur les revenus financiers et

les grandes fortunes pour contribuer au financement de cette mesure de justice sociale ; et puis la réorientation de la construction européenne dans le sens de la priorité à l'être humain et non en faveur de la finance comme l'impose la marche actuelle à l'euro, est nécessaire.

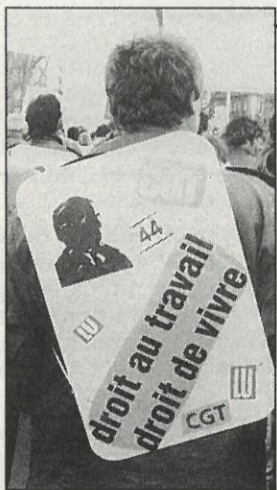
Coup de projecteur sur les minimas sociaux

La polémique qui vient de s'installer autour du limogeage d'un proche de Séguin au profit d'un proche de Lionel Jospin à la tête du commissariat général au plan n'arrivera pas à gommer la terrible réalité d'un rapport de cet organisme. Celui-ci en octobre 97 a mis les pieds dans le plat en révélant que « les quelques millions de personnes en France en situation de précarité, sans compter celles qui composent leur environnement familial immédiat ».

Pour sa part l'INSEE indique que, 11 % de la population française vit sous le seuil de pauvreté (moins de 3 200 francs par mois pour une personne seule). Les associations caritatives évoquent, elles, le chiffre de 5 millions d'exclus. Ce qui est sûr,

c'est que les 8 « minimas sociaux » (*), revenus de remplacement mis en place par l'Etat, représentaient un montant de 80 milliards de francs en 95, qu'ils concernent 3,3 millions de bénéficiaires soit un ménage sur 7, en faisant vivre 6 millions de personnes en comptant les familles soit 10 % de la population du pays. Une étude du CERC, association qui indiquait en juin dernier que la plupart de ces 8 « minimas sociaux » restent inférieurs aux seuils de pauvreté retenus en Europe.

Le projet de loi contre l'exclusion qui n'avait pu être débattu jusqu'au bout sous le gouvernement Juppé du fait de la dissolution est annoncé courant février 98. A l'évidence, il ne pourra être simplement question de « mesurées »



ou de « saupoudrages budgétaires » pris sur d'autres budgets prioritaires.

(*) Minimas sociaux : RMI - Allocation de Solidarité Spécifique - Minimum Vieillesse - Minimum Invalidité - Allocation d'Adulte Handicapé - Allocation de Parent Isolé - Assurance Veuvage - Allocation d'Insertion

ITS

Publicité

- Lettres adhésives
- Autocollants
- Signalisation
- Sérigraphie
- Panneaux
- Enseignes

7, place du Ralliement
44000 NANTES
Tél. : 02.40.29.24.14
Fax : 02.40.29.13.71

Solution des mots croisés page 8

• **Horizontalement :** 1 : Travesti. - 2 : Errements. - 3 : Mai. II. Eau. - 4 : Ovoïdes. RR. - 5 : Ri. Dénué. - 8 : Agrès. Elsa. - 7. Oie. Arien. - 8 : Ote. PL. Ami. - 9 : Peuples. Et. - 10 : Sertissure.

• **Verticalement :** I : Rémora. Ops. - II : Ravigotée. - III : Trio. Rieur. - IV : Ré. Idée. PT. - V : Amides. Pli. VI : Velen. Alès. - VII : En. Suer. SS. - VIII : Ste Elia. - IX : Tsar. Semer. - X : Urbanité.

Peut-on financer les revendications des chômeurs

■ Mais c'est bien sûr

● 11 km de billets de 500 F

L'accapement des richesses produites, le développement de la spéculation boursière, l'explosion des marchés financiers, les restructurations/délocalisations des entreprises pour «réduire le coût du travail» ont produit 7 millions de privés d'emplois en France (*).

Et une petite caste de familles privilégiées, connues pour ne pas occuper les sièges ASSÉDIC possède des fortunes colossales.

Ainsi Liliane Bettencourt a une fortune de 56,6 milliards de francs. En billet de 500 F cela représente une pile de 11 km de haut ! (1 million de centimes = 20 billets de 500 F = 2 mm)

Rappelons que le PCF propose le quadruplement de l'ISF (Impôt Solidarité sur la Fortune) cela rapporterait 3 milliards de plus par an.

Les super-profits d'un pétrolier

● **Le montant des dividendes distribués en 1997** aux actionnaires de Total s'est élevé à 63,4 MF, en hausse de 5,4 %. En dépit de cette générosité, le PDG devrait annoncer le 28 janvier, un résultat de 7,7 MF pour 1997.

● **L'action Total** a progressé en bourse de 46,9 % en 1997, augmentant d'autant la fortune des actionnaires.

● **FORTUNES.** 87 familles disposent d'un magot supérieur à 1 milliard de francs. Au total, leur addition aboutit à 600 milliards de francs.

● **L'OREAL.** Pour la treizième année consécutive, le bénéfice net du numéro un mondial des cosmétiques a augmenté de plus de 10 % (autour de 15 % en 1997). Cette croissance, estime les analystes financiers de «la Vie Française», devrait encore s'accroître. Liliane Bettencourt, sa propriétaire principale

dispose d'une fortune de 56,6 milliards de francs.

● **SERVICES FINANCIERS.** Les actions des sociétés de ce secteur ont progressé de 49,6 % en 1997 à la Bourse de Paris.

● **LA BNP.** Son titre a gagné 60 % en 1997 à la Bourse de Paris. Après un progrès des résultats de 116 % en 1996, la banque devrait enregistrer des profits en hausse de plus de 15 % par an durant les quatre prochaines années. Mais cet établissement a diminué ses effectifs de 1 204 personnes en 1996.

● **NESTLÉ.** Le groupe a enregistré 14 milliards de francs de profits en 1996 et le bénéfice par action s'est élevé à 400 F. Malgré la forte progression d'activité, les effectifs ont diminué de 1 000 cette année là et la chute pourrait être encore plus forte en 1998.

● **VALEO.** Alors que son patron menaçait de délocaliser pour répliquer aux 35 heures, l'équipementier annonce un bond de 17,7 % de son chiffre d'affaires annuel en 1997. Mais il prévoit encore des licenciements en Europe.

● **PUBLICIS.** La Société prévoit un bénéfice en augmentation d'au moins 10 % en 1998.

● **L'INDICE CAC 40** a connu une hausse de 300 % en vingt ans... soit 15 % annuels.

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.** Le salaire moyen des dix personnes les mieux rémunérées de cette banque est le plus élevé de toutes les entreprises françaises : 431 750 francs mensuels, soit 72 fois le SMIC. Suivent la BNP (335 000 francs), l'Air Liquide (234 000 francs) et Bouygues (233 000 francs).

(*) Etude commandée par Juppé, le 18 avril 1996. Publiée le 16 octobre 1997.

Le relèvement des minima sociaux revendiqué par les associations de chômeurs se chiffre à quelque 30 milliards de francs, en prenant en compte le nombre d'allocataires du RMI (1 010 472), des bénéficiaires de l'allocation parent isolé (161 220) et des allocataires de solidarité spécifique (504 356) sur la base d'un relèvement mensuel de 1 500 francs pour l'ensemble de ces allocations. Plusieurs pistes de financement sont possibles pour satisfaire ces revendications.

Impôt sur la fortune

En 1996, les recettes issues de l'impôt de solidarité sur la fortune se sont élevées à 8,9 milliards de francs, en progression de 4,6 % par rapport à 1995. L'évaluation pour 1997, qui tient compte des recouvrements observés, devrait produire un montant estimé par le rapport général de la Commission des Finances (loi de finances 1998) à quelque 11 milliards de francs

soit 0,9 milliard de francs de plus qu'en 1997. Le doublement de l'impôt de solidarité sur la fortune permettrait de dégager à lui seul 22 milliards de francs, soit plus des deux tiers permettant le financement des trois types de minima sociaux précédemment cités.

Impôts sur les sociétés

La Bourse de Paris a terminé l'année 1997 sur un gain record de 29,5 %, la capitalisation boursière de Paris dépasse les 4 000 milliards de francs. Et les actionnaires des quarante entreprises cotées au CAC 40, l'indice phare du Palais Brongniart, ont empoché la bagatelle de 63,4 milliards de francs de dividende, soit plus du double de ce qui serait nécessaire pour relever les minima sociaux de 1 500 francs mensuels. Ainsi, l'INSEE soulignait hier dans sa dernière enquête semestrielle que «les industriels jugent leur situation de trésorerie

«plutôt aisée» voire «très aisée» au second semestre 1997, et anticipent pour le premier semestre 1998, «une nouvelle amélioration de leur trésorerie».

Une refonte sérieuse de la fiscalité sur les plus-values boursières et de l'impôt sur les sociétés (avoir fiscal compris), dont le taux a été abaissé de 42 % en 1998 à 33,3 % à compter du 1^{er} janvier 1993, permettrait de dégager là encore des ressources substantielles.

Taxer les mouvements de capitaux

Quelque 560 milliards de francs ont été jetés en 1997 dans des opérations de fusion-acquisition (OPA) pour assurer à quelques groupes, en France, des taux de profit record. Lors des premiers jours de la tornade boursière qui a balayé les places du Sud-Est asiatique, quelque 500 milliards de francs se sont envolés en fumée. A l'échelle de la planète, 1 040 milliards de francs se sont envolés en

fumée. A l'échelle de la planète, 1 040 milliards de dollars ont été mobilisés dans les OPA. Et chaque jour 5 000 milliards de dollars en quête de rendement maximum transitent sur l'ensemble des places financières. Ces opérations hypertrophient une inflation financière qui atteint des niveaux inégalés : Wall Street a grimpé de 220 %, celle de Francfort de 170 %, etc.

La proposition du Prix Nobel D'économie, l'américain James Tobin, de taxer seulement 0,5 % des transactions sur devises pourrait être utilement reprises et accompagnée d'emprunts obligatoires imposés aux grands fonds d'investissement pour financer des dépenses publiques utiles, notamment à destination des salariés privés d'emploi.

«Une telle taxation rapporterait l'équivalent de cinq fois le budget de la France», soit environ 7 500 milliards de francs, soulignait récemment Robert HUE à l'Assemblée nationale.

Après l'intervention de L. Jospin à TF1

■ Réactions

● François DESSANTI, responsable du comité national des chômeurs CGT :

« Ma première réaction, c'est la déception. Pas de chiffrage des mesures. Outre l'indexation sur le coût de la vie, il n'y a rien qui puisse nous satisfaire, d'autant qu'il continue à opposer les salaires et les minima sociaux. Après plus d'un mois et demi de conflit, il y va encore miette par miette : 500 millions, puis 1 milliard, aujourd'hui c'est intéressant mais largement insuffisant. En ce qui nous concerne, on appelle à la poursuite du mouvement ».

● Christophe AGUITON, porte-parole d'AC ! :

« Le ton du premier ministre montre qu'il essaie de prendre en compte ce qui s'exprime dans le pays. Mais, dans le fond, les propositions concrètes restent extrêmement limitées. Le pourcentage d'augmentation sur l'allocation de solidarité spécifique ne concerne que le tiers des chômeurs aujourd'hui bénéficiaires des minima sociaux. Il n'y a rien de précis sur les jeunes. Il manque donc l'essentiel. Donc, pour AC !, l'action doit se poursuivre pour le relèvement des minima sociaux ».

■ Un besoin de signes forts

L'intervention de Lionel Jospin au journal télévisé de TF1 était très attendue par les chômeurs eux-mêmes, mais également bien au-delà pour tous ceux, qui, nombreux, soutiennent le mouvement engagé depuis 6 semaines et par le peuple de gauche qui attendait un signe fort du gouvernement qu'il a mis en place en juin dernier.

Certes, contrairement à ce que faisait son prédécesseur à Matignon, Lionel Jospin a placé la question du chômage au centre de son propos. Qu'il dise que tout n'est pas possible tout de suite, se comprend mais la marge entre rien maintenant, pas de précision pour l'avenir si ce n'est le rattrapage du à l'inflation et les 1500 francs revendiqués est trop importante.

Il n'y a pas dans l'allocation faite par le premier ministre de réponses aux problèmes d'urgen-

ce qui se posent pour ces millions de personnes qui vivent avec ces minima. Il n'y a pas de signe significatif d'une politique de gauche qui romprait avec les logiques anciennes. Il y a des regrets parce que pas de coup de pouce immédiat pour les minima sociaux.

Il faut entendre le cri des chômeurs qui est celui de tout un peuple. Des projets certes sont mis en route mais ils ont besoin d'un violent coup d'accélérateur.

Oui, la véritable solution n'est pas dans l'assistance, ce qui ne signifie pas laisser les gens dans l'abandon, elle n'est pas non plus dans la pérennisation du statut des chômeurs pour des millions de femmes et d'hommes, elle est dans l'emploi, ce qui nécessite que l'on mette les bouchées doubles pour que des emplois soient effectivement et concrètement créés.

Les Nouvelles Régionales 98

La gauche vient de présenter sa liste plurielle en vue des élections régionales du 15 mars 98.

Les principales composantes de la gauche se retrouvent sur une liste intitulée «Gauche Plurielle et Ecologiste».

Elle comprend 17 Socialistes, 5 Communistes, 4 Verts, 1 MDC, 1 PRS et 3 Indépendants. 13 femmes et 18 hommes s'y retrouvent, la moyenne d'âge est de 48 ans.

Lors de la présentation de la liste à la presse, Yannick Vaugrenard (PS) qui dirige cette liste, a déclaré «qu'il ambitionnait être les premiers en Loire-Atlantique contribuant ainsi à changer la majorité dans les Pays de la Loire, gouvernés depuis 34 ans par la droite». Gilles Bontemps quant à lui «considérait que ces élections pouvaient être l'occasion de relayer sur la région, les grands chantiers du gouvernement pluriel».

Après une longue discussions dans les organisations de la Fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste (cellules et sections), le Comité fédéral a dans les premiers jours de janvier, désigné 3 femmes et 2 hommes qui figureront sur la liste plurielle de gauche. Nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec eux.

Gilles Bontemps

46 ans, marié, père de 2 enfants
Employé
Secrétaire de la Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F.
Membre du Comité national.



Michèle Picaud

49 ans, mariée, mère de 3 enfants.
Cadre supérieur infirmier à l'Hôpital de Blain
Adjoint aux Affaires Sociales à la Mairie de Trignac, membre du Comité fédéral.



Hubert Delahaie

53 ans, veuf, père de 2 enfants
Professeur des écoles
Adjoint à l'Environnement à la Mairie de Montoir
Syndic de Brière
Membre du Bureau de la section de la Brière



Patricia Morinière

45 ans, mariée, mère de 2 enfants
Conseillère d'orientation de l'Education Nationale. Adjoint aux Activités Socio-éducatives de la petite enfance.
Membre du Bureau fédéral.



Roseline Percevault

43 ans, célibataire, 1 enfant
Employée de collectivité
Conseillère municipale à Saint-Herblain, subdéléguée à l'Action Sociale. Membre du Comité fédéral.



L'ENJEU DES ELECTIONS RÉGIONALES ET CANTONALES

Les 15 et 22 mars vont se tenir les élections régionales et cantonales. Dix mois après la victoire de la gauche, il va s'agir d'élections très politisées. L'enjeu en effet en est simple.

Ou bien la volonté de changement qui s'est exprimée lors des élections législatives est confortée avec un plus grand nombre d'élus de gauche, et notamment de Communistes, avec la conquête de nouveaux Conseils Régionaux et Généraux qui constitueront autant de points d'appui pour mettre en œuvre les réformes que les Français attendent.

Ou bien à l'inverse, la droite, qui gère aujourd'hui 20 Régions sur 22, pourra utiliser les pouvoirs régionaux et départementaux, dans certains cas avec le concours du

Front National, pour dresser des obstacles à l'expérience progressiste en cours dans notre pays.

Rien n'est gagné d'avance. Un rassemblement large, actif, dynamique de toutes les forces de gauche et écologistes, sur des choix politiques progressistes est nécessaire pour infliger une nouvelle défaite à la droite et faire reculer le Front National.

Le mode de scrutin, on le sait, est différent lors des élections régionales et cantonales. En ce qui concerne les régions, les Communistes ont mani-

festé leur volonté de travailler partout où cela est possible, à la constitution des listes d'Union des Forces de Gauche et Ecologistes, ce qui sera le cas dans 91 départements sur 96 dont la Loire-Atlantique.

Dans la campagne, ils entendent développer trois séries de propositions permettant d'inscrire les régions dans une dynamique neuve :

- développer l'emploi et la formation,
- progresser vers un développement durable et solidaire des territoires,
- ressourcer la démocratie régionale, la citoyenne-

té et la coopération.

Les élections cantonales, elles, se déroulent au scrutin majoritaire à deux tours. Et dans tous les cantons renouvelables, des candidats communistes se présenteront dans notre département.

Pour ces deux élections, un même souci guide les Communistes : faire progresser le rassemblement des forces de gauche et de progrès avec une influence plus grande du Parti Communiste, point d'appui indispensable au succès d'une véritable politique de gauche.



La liste de la « gauche plurielle et écologiste »

- | | | |
|------------------------------|---------------------------------------|------------------------------|
| 1. Yannick VAUGRENARD, PS | 12. Jacques LAMBERT, PS | 23. Bernard BACHELIER, PS |
| 2. Yannick GUIN, PS | 13. Geneviève CHIGNAC, PS | 24. Gilles RAMPILLON |
| 3. Céline PAILLARD, PS | 14. Camille DURAND, PS | 25. Roseline PERCEVAULT, PCF |
| 4. Gilles BONTEMPS, PCF | 15. Hubert DELAHAIE, PCF | 26. Nelly HUCTEAU, PS |
| 5. Mireille FERRI, Verts | 16. Nancy GRELIER, PS | 27. Danielle ESTAY, Verts |
| 6. Henri BARON, PS | 17. Catherine TOUCHEFEU, PS | 28. Agnès LECOMTE, PS |
| 7. Joël BATTEUX, MDC | 18. Raphaël ROMI, Verts | 29. Georges PRAMPART |
| 8. Yannick LEBEAUPIN, PS | 19. Jacques BOISSON, PS | 30. Gilbert DECLERCQ |
| 9. Patrick COTREL, Verts | 20. Michèle MEUNIER, PS | 31. Claude EVIN, PS |
| 10. Michèle PICAUD, PCF | 21. Bernard DENIAUD, PS | |
| 11. Alexandre MAZZORANA, PRS | 22. Patricia-Dominique MORINIÈRE, PCF | |

*Je soutiens la liste Gauche Plurielle et Ecologiste
J'adhère au Comité de soutien*

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Signature.....

A retourner à la Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F.
41 rue des Olivettes - 44000 NANTES

18 janvier : pour une réorientation de l'Europe et un référendum



Le traité d'Amsterdam et la Constitution Française

Le traité d'Amsterdam ne peut être l'affaire des seuls députés et sénateurs. Le respect de la souveraineté nationale exige une consultation populaire. Un référendum s'impose.

Le débat politique en cette nouvelle année 1998 porte essentiellement sur un point : après la décision du Conseil Constitutionnel de déclarer non conformes à la Constitution certains articles du traité d'Amsterdam, faut-il une concertation nationale conclue par un référendum ou de simples aménagements décrétés par la réunion d'un Congrès convoqué à Versailles, et réunissant, simplement, députés et sénateurs ?

La question peut paraître étrange au moment où toutes les enquêtes d'opinion confirment que les Français souhaitent être entendus sur leur devenir. Mais puisque cette interrogation existe, il convient de préciser qui pense quoi ?

D'abord, les neuf sages du Conseil Constitutionnel chargés de veiller à la conformité des décisions du pouvoir exécutif avec la loi fondamentale de la France, ils affirment que le traité d'Amsterdam n'est pas ratifiable sans une modification préalable de la Constitution Française.

Pour quelles raisons ?

Selon les sages, certains transferts de compétences sont d'une telle ampleur qu'ils affectent les conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale sur des questions comme l'exceptionnalité française en matière de terre d'asile, sur sa capacité à intégrer des

étrangers ou encore sur la définition de ses frontières et de son identité. Le jugement est net.

Une constatation s'impose : qui a peur du verdict populaire ? Qui craint une large et complète information sur l'ensemble de la construction européenne ? Qui redoute que les plus fervents partisans d'une Europe de la coopération et de la paix, comme vient de le proposer Robert Hue, se prononcent par le suffrage universel sur les thèmes relevant de la souveraineté nationale ?

Qui s'opposerait à ceux qui, comme les communistes, veulent l'Europe, pas celle soumise aux marchés financiers, mais une Europe du progrès social et du plein-emploi, de la sécurité et du développement, celle qui veut substituer à la guerre économique, un monde de paix et de partage ?

Bref, une réorientation profonde de la construction européenne.

En fait, une - première - question reste posée : qui sont les vrais Européens ?

Ceux qui veulent une monnaie commune et non une monnaie unique dépendante du mark allemand, ceux qui souhaitent l'ouverture de l'Europe mais pas au détriment de la souveraineté nationale, ceux surtout qui considèrent qu'un peuple totalement informé doit pouvoir disposer du droit de décider ?

La Loire-Atlantique à Paris

A 10 heures, le dimanche matin, la gare de Nantes s'emplit d'un brouhaha inhabituel. Par dizaines, arrivent sur le quai de la gare les manifestants venus prendre le train spécial à destination du rassemblement pour un référendum sur l'euro et la réorientation de la construction européenne, à Paris.

Le train a déjà embarqué à son bord les manifestants de la presqu'île guérandaise, de la région nazairienne et de la basse-loire. Avec le flot nantais, les différentes voitures du train sont bientôt occupées.

« On a réussi ! » : plusieurs fois on entend cette remarque accompagnée d'un large sourire. « Eh oui ! Il faut remonter loin dans le temps, sans doute les manifestations pour la paix au début des années 80, pour trouver un tel nombre d'atlanticiens », (plus de 400 personnes) cette fois à la seule initiative du Parti Communiste, partir à l'assaut - tout pacifique - de la capitale.

Après un arrêt à Ancenis puis un autre à Angers - 70 manifestants montent - c'est un train complet qui arrive à Paris et se retrouve non loin de là, place de la République à 14 h 30. Dès la sortie du métro, c'est une mini-manifestation de près de 500 personnes communistes et non communistes qui s'engage boulevard Magenta derrière la banderole de la Loire-Atlantique et monte à la rencontre de la tête de la manifestation. Manifestation qu'elle rejoint bientôt pour prendre toute sa place dans le cortège aux couleurs des différents départements.

« Ré-fé-rendum, oui oui oui ! » Ré-ré-référendum ! » ça y est la manifestation est en route, sous un soleil... provisoire.

Lorsque vers 17 heures s'achève le rassemblement avec le discours de Robert Hue, la pluie s'abat sur les manifestants. Bientôt, on reprend le chemin - de fer - du retour. Une bonne journée militante s'achève avec cet engagement tiré par beaucoup : de réelles potentialités d'initiatives existent pour les communistes ; la preuve par le 18 janvier !

Y. V.



Une lettre de Robert Hue à Jacques Chirac

« C'est au peuple qu'il appartient de trancher »

Le Secrétaire National du Parti Communiste Français a fait parvenir, le courrier suivant au Chef de l'Etat :

« Monsieur le Président de la République,

« La Décision du Conseil Constitutionnel de déclarer non conformes à la Constitution plusieurs articles du Traité d'Amsterdam comme touchant aux conditions essentielles

d'exercice de la souveraineté nationale met à l'ordre du jour la consultation des Français sur

les choix européens et leurs conséquences.

« Or, l'année qui commence est marquée par des échéances essentielles. Je pense à la perspective de passage à la monnaie unique, à la ratification du Traité d'Amsterdam, sans parler de l'ouverture des négociations avec les pays candidats à l'élargissement de l'Union européenne.

« Ces décisions, et particulièrement le passage à l'Euro et la ratification du Traité d'Amsterdam, engagent sur des points

essentiels le devenir de la France tant du point de vue économique et social que de la souveraineté.

« C'est la raison pour laquelle je considère que face à de tels choix, c'est au Peuple qu'il appartient de trancher. Une consultation par référendum permettrait qu'après un large débat national, les Françaises et les Français se prononcent en toute connaissance de cause et en toute clarté.

« Mesurant la responsabilité qui vous incombe,

conformément à la Constitution de la République, dans la décision d'organiser une telle constitution, j'ai l'honneur de solliciter une rencontre, afin de vous faire part directement de la demande du Parti Communiste Français, qui, nous le savons, est partagée par de nombreux Français.

« Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de ma haute considération ».

Soutien financier au Parti Communiste Français et à sa presse

Souscription exceptionnelle

10 millions pour vous, pour nous !

La souscription exceptionnelle pour le Parti Communiste et sa presse n'a pas connu de trêve lors des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Plus de 5 millions de francs ont été collectés depuis le lancement de la souscription exceptionnelle. Tout au long de l'année 1997, c'est près de 8 millions de francs recueillis à l'Association de Financement du Parti Communiste Français.

La vie des gens, leurs luttes et leurs attentes, leurs espoirs et leurs rêves ont accompagné ces moments de fin et de début d'année.

L'exigence de dignité et de travail, celle de la sécurité et de qualité de vie, l'espérance dans la transformation de la société, une autre Europe et des rapports mondiaux nouveaux peuvent progresser.

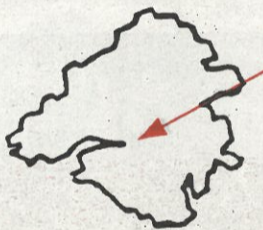
L'urgence d'une vie meilleure et la visée communiste plus attrayante et plus palpable, l'action des citoyens comme celle des Communistes dans leur diversité, celle de leur Parti s'imposent : efficacité et utilité se conjuguent.

L'argent de cette politique là, l'argent de votre intervention citoyenne et militante, l'argent des journaux qui en informent et les pratiquent, cet argent-là, est bien constitutif de la démocratie, de la liberté, de la confrontation d'idées et d'opinions, du progrès.

10 millions, c'est pour vos initiatives, c'est pour réussir le changement. Les résultats actuels de la souscription lancée par le Parti Communiste pour son activité, l'Humanité et l'Humanité Hebdo, montrent que l'on peut atteindre l'objectif nécessaire.

Avec 85 787,08 F collectés au 20 janvier 1998 en Loire-Atlantique, nous arrivons à 74,60 % de l'objectif que nous nous étions fixé.

NANTES

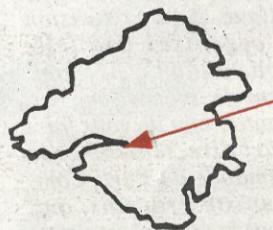


ABRAHAM François	500,00 F
BALANANT Louis	500,00 F
BARILLER Michel	500,00 F
BEQUET Gilbert	200,00 F
BODIN Paul	100,00 F
BONNET Christian	300,00 F
BURGE Edmond	200,00 F
CABON André	314,45 F
CARRE Pierre	100,00 F
CONSTANT Claude	300,00 F
CONSTANT G.	200,00 F

DUSSEAUX Mand. Morinière	365,47 F
FOURNY Julia	100,00 F
GAUDIN Raymond	300,00 F
GIRAUD Mand. Gravoille	315,65 F
GOIC Henri	300,00 F
HELIAS Gérard	200,00 F
HERAULT Michel	100,00 F
JADE Gérard	200,00 F
JANTZEN Jeanno	500,00 F
LANDRE Marcel	50,00 F
LELOUP André	300,00 F
LEON Didier	200,00 F
LIMINANA André	250,00 F
MARRAST André	1 000,00 F
MASSIERA Alain	200,00 F
MOREAU Jean-Jacques	1 000,00 F
MOREAU Mand. Constant	216,67 F
MOREAU Marcel	250,00 F

MORNIERE G. et D.	400,00 F
MOYSAN Henri	100,00 F
OLIVIER Marie-France	400,00 F
POTTEVIN Albert	1 000,00 F
POTIRON Didier	200,00 F
RABALLAND Marylène	150,00 F
RABALLAND Marylène	700,00 F
RICA Michel	100,00 F
RICA/GRAVOILLE	200,00 F
RIOU Pierre	200,00 F
RIOU Pierre	1 000,00 F
ROBERT Paul	500,00 F
SOPHRONIOU J.-C.	200,00 F
SUREAU Albert	750,00 F
TESSIER Fernande	500,00 F
TROUILLARD Jeannine	1 000,00 F
TROUILLARD Jeannine	250,00 F
Total	16 712,24 F

REZE SUD LOIRE

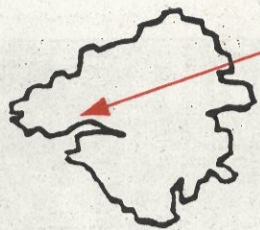


AUDUREAU C.	500,00 F
BAR-CHAUVIN Micheline	200,00 F
BARAUD Gilles	100,00 F
CESBRON Jean	1 500,00 F
CESBRON Régine	100,00 F

CHEVALIER René	200,00 F
DINAHET Pierre	300,00 F
DURAND Pierre	500,00 F
FROUIN Daniel et Joëlle	300,00 F
GUÉRIN Gérard	300,00 F
HOYEZ Gérard	200,00 F
HUBERT René et Ginette	200,00 F
JOUAN Patrick	300,00 F
LOZANO Adrien	200,00 F
LUCAS Mand. GUILBAUD	392,78 F

LUCAS Vincent	200,00 F
MARAUD Yvette	200,00 F
MOYSAN Alexandrine	100,00 F
PERROT Janine	250,00 F
PERROT Roger	1 000,00 F
PRADIE Céline	500,00 F
PRADIE Céline	1 500,00 F
STERVINOU Jean-Yves	200,00 F
VINCE Yann	400,00 F
Total	9 642,78 F

ST-NAZAIRE

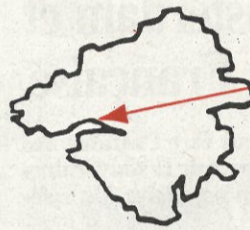


ABRAHAM Bernard	500,00 F
Anonyme	200,00 F
Anonyme	100,00 F
Anonyme	100,00 F
Anonyme	100,00 F
Anonyme	500,00 F
ANTOINE Régis	200,00 F
AUBIN Jean	100,00 F
AUBIN Jean	150,00 F
BELLIOT Laurent	300,00 F

BELY Henriette	300,00 F
BODARD Pierre	200,00 F
BOURMAUD Jean	500,00 F
BOY Marguerite	150,00 F
CADORET Christian	400,00 F
CHEDOTAL Bertrand	100,00 F
GERBIER Christine	200,00 F
GONZALES Henriette	100,00 F
GUMARD Marcel	300,00 F
LE BIGOT Alexandre	150,00 F
LE CLANCHE R.	100,00 F
LE DEAN Michel	300,00 F
LE HUEDE J.-Y.	200,00 F
LE PERRON Albert	500,00 F
LECOQ Gaston	300,00 F
LEHUEDE Jean-Yves	200,00 F

MAHE Suzanne	1 000,00 F
MERAND Paulette	200,00 F
MINIER Roger et Andrée	500,00 F
MOINARD Michel	150,00 F
PABOIS René	200,00 F
PCF Section St-Nazaire	1 000,00 F
RASTEL Gérard	500,00 F
RENEVOT Yvon	200,00 F
ROUAUD Mireille	200,00 F
ROUAUD Mireille	500,00 F
SAADI Suzanne	500,00 F
SAADI Suzanne	1 000,00 F
SAILLARD Michel	300,00 F
Section de St-Nazaire	1 185,00 F
SORIA Manuel	100,00 F
Total	13 785,00 F

BASSE-LOIRE



ARTEAUD Claude	100,00 F
BARBOTTEAU Cath. et Roger	300,00 F

BARBOTTEAU Mand. Pelloquet	1 088,91 F
CHENEAU Yannick	1 000,00 F
DAVY Jacques	150,00 F
DURASIS Maurice	300,00 F
DUSSEAUX Jeannine	200,00 F
DUSSEAUX Jeannine	200,00 F

HAURAY Donatien	200,00 F
HUGUET Jérémie	100,00 F
KHALIFA Pierre	200,00 F
MARTIN Jean-Yves	500,00 F
SEVENO Alain	200,00 F
Total	4 538,91 F

BRIERE

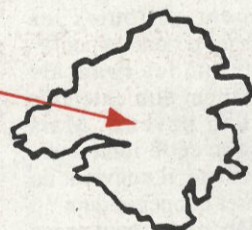


AOUSTIN Honoré	200,00 F
AOUSTIN Philippe	500,00 F
JAQUES Guy et Nicole	1 000,00 F

JUSTY Marc	500,00 F
LEMOINE Yves	6 000,00 F
MIMS H.	100,00 F
PATRON Joseph	600,00 F
ROMAND Mandataire JUSTY	492,83 F

SAULNIER Jean	2 000,00 F
SAULNIER Jean	500,00 F
Section	10 000,00 F
Section initiative	2 000,00 F
Total	23 892,83 F

ST-HERBLAIN GESVRES ET SENS



BARUZIE Jeanne	100,00 F
BOURSCOT Josette	50,00 F
CASABURI Jean	200,00 F
CHAUVIN Marcel	1 000,00 F
DALIBARD André	1 000,00 F
DUPUY - Cellule de TREILLERES	800,00 F
JACOTIN Ginette - CDH Com. Paris	163,50 F
KERZERHO Laurent	300,00 F
LEMESLE Joseph	200,00 F
MAZAN Jean-Philippe	200,00 F
NICOLO-VACHON	500,00 F
PETKEVITCH Félix	200,00 F
RACINOUX Maurice	200,00 F
Section	1 000,00 F
SETIEN Julien	300,00 F
Total	6 213,50 F

CHATEAUBRIANT

BLAIS Yves	500,00 F
CLOTEAU René	150,00 F
HOUARD Auguste	150,00 F
LE BOURHIS Mand. Y. BLAIS	285,97 F
PRODEAU Michel	250,00 F
Total	1 335,97 F

VAL DE LOIRE

BALDINI Dominique	300,00 F
CHAPEAU Patrice	1 500,00 F
CORPARD Claudie et Joël	300,00 F
CORPARD Joël	50,00 F
COURTOIS Pierre	100,00 F
Total	2 250,00 F

PAYS DE RETZ

LE DIMET Thérèse	200,00 F
PLANTIVE Mand. C. MOREL	556,85 F
Total	756,85 F

LOIRE ET SEVRE

Anonyme de Basse-Goulaine	1 000,00 F
Anonyme de St-Sébastien	192,00 F
GOUTY Michel	300,00 F
GUILLE Mand. GOUTY	267,00 F
GUILLE Marcel	150,00 F
LETRANGE Bernard	300,00 F
LUCAS Yvon	500,00 F
VERGNAUD Serge	300,00 F
Total	3 009,00 F

3 RIVIERES

CHAUVEL Bertrand	200,00 F
CHEVREAU Marie	500,00 F
PERRAudeau Jean-Noël	500,00 F
Total	1 200,00 F

PRESQU'ILE GUERANDAISE

CARADEC Jean-Yves	200,00 F
DAUCE Claude	200,00 F
DENIGOT Alexandre	100,00 F
LE BERCHE Pierre	1 000,00 F
LERAY Pierre	250,00 F
NOBLET Yvonne	500,00 F
TESSIER Guy	200,00 F
Total	2 450,00 F

Réussir les 35 heures

Le projet gouvernemental de réduction de la durée du travail à 35 heures sans diminution de salaire est examiné à l'Assemblée nationale fin janvier. C'est l'un des engagements forts que la gauche a pris sous l'impulsion des Communistes.

Le grand patronat porte une lourde responsabilité, avec le gouvernement de droite d'Alain Juppé, dans la situation actuelle du chômage en France et dans la faiblesse de son indemnisation. Et il se lave les mains des conséquences.

Est-ce bien acceptable que les patrons relayés par la droite, veuillent ainsi jouer les abonnés absents en demandant au gouvernement de renoncer au projet des 35 heures alors que cette loi a pour ambition la création de «centaine de milliers d'emplois»? «Si c'est la loi, il faudra bien s'en accommoder» concède le baron Seillière. En a-t-il douté un instant?

En tout cas, un fait n'est pas douteux : les bénéfices des grandes entreprises et les revenus financiers s'envolent (+ 30 % à la Bourse en 1997) alors qu'ils veulent continuer à licencier massivement, tout en ayant une contribution à l'assurance chômage réduite.

N'est-ce pas vouloir avoir le beurre et l'argent du beurre?

Le patronat s'est désormais désigné comme adversaire des chômeurs sur qui il veut bien verser quelques larmes à condition que ce soit l'Etat donc le contribuable qui paie l'addition.

L'actuel projet de loi prévoit essentiellement de nouvelles baisses de cotisations patronales, en échange d'un effort minime pour l'emploi. On peut craindre qu'ainsi conçue, la réduction du temps de travail n'encourage la précarité, la flexibilité, la pression sur les salaires, sans créer beaucoup d'emplois.

Pour que cette loi des 35 heures réussisse et qu'elle ait des conséquences bénéfiques pour les salariés dans les entreprises, mais aussi pour les chômeurs qui pourraient en bénéficier en retrouvant un emploi, un autre type d'incitation à la réduction du temps de travail est à mettre en place.

Améliorer le projet des 35 heures

D'abord, l'Etat devrait donner à la fois les moyens aux salariés et à leurs représentants de négocier dans de bonnes conditions, de contrôler les engagements et permettre aux chômeurs et à leurs associations de participer à l'élaboration de programmes de création d'emplois. Dans cet

esprit, pourquoi ne pas développer massivement une **allocation de formation reclassement** afin de permettre aux chômeurs d'accéder aux emplois ainsi créés par le passage aux 35 heures?

Il est nécessaire d'autre part de pénaliser les licenciements, de taxer les placements spéculatifs et que les entreprises qui s'engagent à créer des emplois en passant aux 35 heures bénéficient d'aides sous forme de bonification d'intérêt.

Ainsi, il serait possible de baisser les charges financières et de cesser de peser sur les dépenses sociales et les salaires. Ce serait, avec le projet de loi contre l'exclusion discuté ensuite, un signe fort de la gauche plurielle permettant d'engager les réformes de struc-

tures nécessaires pour une autre utilisation de l'argent, non pour la spéculation financière mais pour l'emploi et la réduction des inégalités dans notre pays.

«*Nous ne ménagerons pas notre peine pour réussir les 35 heures, a déclaré Robert Hue. Ceux qui ont fait confiance à la gauche ont raison d'attendre beaucoup d'elle. Comme ils l'ont fait dans le débat sur le plan emploi-jeunes, les parlementaires et les militants communistes vont impulser un débat constructif pour obtenir l'amélioration du projet de loi actuel pour le rendre plus efficace, pour contrer le déchaînement du patronat et pour que la loi sur les 35 heures soit un véritable progrès pour toute la société.*

Une prévision de la Banque de France

Une prévision du service d'études économiques de la Banque de France suggère que «le passage aux 35 heures pourrait conduire à la création de plus de 700 000 emplois en trois ans». A la différence de celui de l'OFCE, le calcul a été fait pour les entreprises de plus de dix salariés, en retenant une hypothèse de gains de productivité plus faible (de l'ordre de 3 %). S'il n'y avait «ni compensa-

tion ni modération salariale», 710 000 emplois seraient créés en trois ans, «sans effet notable sur les comptes publics ni sur ceux des entreprises, mais avec un effet inflationniste». L'étude envisage également l'hypothèse d'une seule «modération salariale» : après une «compensation seulement partielle», le pouvoir d'achat serait «bridé de 0,6 %» par rapport aux «évolutions spontanées».

Les Nouvelles
en bref

Emplois jeunes : un espoir à confirmer

La Ville de Nantes a décidé de s'engager pleinement dans la mise en place des emplois-jeunes en misant sur la création de 1000 emplois-jeunes d'ici 3 ans. Pour réussir cet objectif, les Elus Communistes ont décidé d'organiser dans plusieurs quartiers populaires des réunions d'informations, avec les associations et les jeunes, pour regarder avec eux, les besoins, les attentes, les difficultés qu'ils rencontreront pour la mise en place de cette mesure.

Le 9 janvier 1998, une première rencontre s'est déroulée sur les quartiers nord de Nantes. Sur ces quartiers particulièrement sensibles et touchés par la crise sociale, le taux moyen de chômage est de 17 % (sensiblement supérieur à la moyenne nantaise 14 %). Sur 3 quartiers, le taux est fortement élevé : Bout des Pavés : 20 %, La Boissière : 26 %, Santos Dumont : 28 %.

L'attente suscitée par la victoire de la gauche en juin 1997 est donc immense car derrière tous ces chiffres, il y a des vies broyées, cassées par la peur du lendemain, et le mouvement des chômeurs, lancé depuis 7 semaines, nous montre toute la gravité de la situation. Toute cette réalité a été débattue en découvrant et énonçant longuement la litanie des situations : petits boulots, précarité institutionnalisée, souffrances humaines...

Si le plan emplois-jeunes, suscite quelques espoirs, les associations nous ont fait part aussi de leurs multiples questions.

Comment encadrer un jeune lorsque l'on est bénévole? Comment remplir les formalités administratives? Comment trouver l'argent pour payer la partie à la charge de l'association? Comment et où proposer une formation? Comment pérenniser l'emploi? Au vue de toutes ces questions, les Elus Communistes ont réaffirmé leurs positions entre autre «*Nous pensons et nous souhaitons que la municipalité soit un employeur d'un nombre conséquent de jeunes... car la municipalité peut offrir des formations débouchant sur des concours administratifs et surtout elle a les moyens de pérenniser les emplois...*».

Les associations ont insisté aussi sur la nécessité de proposer les emplois-jeunes aux jeunes des quartiers concernés par cette mise en place... «*Bien souvent, on voit ces emplois occupés par des jeunes extérieurs du quartier...*» «*De plus, il faut que ce plan permette à des jeunes peu ou non qualifiés de se former et d'acquérir une qualification, un métier*», rétorquait un participant, «*car bien souvent, on ne propose ces emplois qu'à des jeunes diplômés...*».

Pour conclure, les Elus Communistes se sont engagés à faire part lors du Conseil Municipal des 15 et 16 janvier 1998, des différentes doléances exprimées par les associations. Mais, ils ont surtout insisté sur le fait que les associations puissent recenser les besoins d'emploi, proposer des projets et leur soumettre pour qu'ils soient porteurs auprès des instances concernées de leurs attentes, de leurs projets.

Gilles Bontemps à FR3

Samedi 10 janvier, Gilles Bontemps était l'invité de l'émission de France 3, l'Hebdo.

Le Secrétaire départemental du PCF répondait en direct aux questions de la rédaction régionale. L'occasion pour l'invité, par ailleurs premier des candidats communistes sur la liste de la Gauche Plurielle aux élections régionales en Loire-Atlantique, d'aborder plusieurs sujets d'actualité à commencer par la lutte des chômeurs, renouvelant le soutien des Communistes et leurs propositions pour répondre aux légitimes revendications.

Abordant la campagne du PCF pour réorienter la construction européenne, Gilles Bontemps soulignait l'exigence croissante chez nos concitoyens d'être consultés par référendum sur une question aussi importante que la monnaie unique et la souveraineté nationale.

Enfin, le dirigeant communiste commentait la récente publication de la liste commune de la Gauche Plurielle dans le département aux prochaines élections régionales, liste prenant en compte les identités respectives des différentes formations de la gauche et la diversité politique qui en découle.

«NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITE»
S.A.R.L. au capital de 50.000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes - 44000 Nantes
Commission Paritaire N° 52987
R.C.S. Nantes - N° SIRET 32151228700012 - Code A.P.E. : 5120

Gérant : M. Yannick CHENEAU

Associés à parts égales :
MM. M. PRODEAU, J.-C. GIRAUD

PUBLICITE : Tél. 02.40.48.56.36
RÉDACTION : Tél. 02.40.35.03.00 - TÉLÉCOPIE : 02.40.48.65.76

Imprimerie Marcel Delhommeau
85310 LA CHAIZE LE VICOMTE - Tél. 02.51.05.81.50
B.P. 406 - 85010 LA ROCHE SUR YON CEDEX

l'Humanité
Le portage
ce serait vraiment dommage
de vous en priver !
Tél. au 02.40.35.03.00

Publicité

Le RIVAGE

MENUS de 55 à 135 Francs

possibilité Buffet froid - réunions - anniversaires jusqu'à 30 personnes

Repas d'affaires

Vendredi - Samedi soir :
Dîner ambiance musicale

tél. 02 40 35 72 04

57 quai Magellan - Nantes

Emincé de filet de lotte flambé au whisky

Pour 4 personnes

- 4 filets de lotte d'environ 150 g
- 10 cl de Whisky
- 2 échalotes
- 20 cl de crème liquide
- 2 cuillères à café de curry
- sel, poivre, thym, laurier, huile d'olive
- 1 oignon

Faire pocher les filets de lotte dans l'eau avec le thym, le laurier et l'oignon épluché pendant 10 minutes.

Ensuite, bien les égoutter et récupérer 10 cl de bouillon. Dans une poêle, mettre l'huile d'olive, faire revenir les échalotes et les filets, coupés en morceaux, ajouter le whisky et flamber.

Saler, poivrer, ajouter le bouillon et faire réduire de 3/4. Ajouter la crème, réduire jusqu'à épaississement, mettre le curry.

Servir chaud avec du riz ou une purée de brocolis.

Le sport et le dopage

Jusqu'à une période récente, dans l'esprit du grand public, le dopage ne concernait que certains sports (cyclisme, haltérophilie) ou certains pays (de l'Europe de l'Est principalement).

Certes les déclarations ambiguës du médecin de l'AS Saint-Etienne dans les années 70 avaient interpellé les spécialistes, mais l'émoi ne s'était pas propagé hors du cercle des initiés.

Le comportement ou les performances de tel sportif ou de telle équipe à l'occasion de grandes compétitions ont pu également susciter des interrogations, des doutes. Mais curieusement, même les déclarations incendiaires de sportifs de renom (celles de Schumacher, le gardien de but de l'équipe fédérale d'Allemagne des années 80, par exemple) ont eu peu d'écho dans l'opinion et n'ont pas troublé la sérénité apparente du monde du sport.

Comment s'étonner pourtant, quand on connaît les sommes en circulation et les intérêts en jeu, que des tricheries de toutes sortes soient

commises, parfois encouragées, voire organisées. Que dans ce contexte, de jeunes gens dont les gains et le train de vie sont sans commune mesure avec ceux de leurs parents ou de leurs amis d'hier perdent la tête et l'honneur, faut-il en être surpris ?

« Si la plupart des athlètes ont une éthique irréprochable les tricheurs existent ».

par Gilles Morinière

Et si l'on doit se garder de jeter l'opprobre sur l'ensemble des sportifs et la suspicion sur chaque performance, si la plupart des athlètes ont une éthique irréprochable, **les tricheurs existent.**

Il a fallu attendre ces tous derniers mois que des footballeurs connus appartenant à des clubs huppés soient concernés par des affaires de dopage pour que le public prenne conscience de l'ampleur du phénomène et que les responsables des Fédérations sportives réagissent enfin.

Pourtant tous ceux qui approchent le sport de

haut niveau en ont été témoins, ou pour le moins ont eu connaissance de pratiques illicites.

Ce qui fait événement dans les affaires récentes, ce n'est d'ailleurs pas l'existence du dopage dans les pratiques sportives (c'est déjà une chose ancienne) c'est bien plutôt l'actualité d'une lutte contre le dopage, ferme et sans concessions, qui, après des années d'atermoiement, semble enfin à la mesure du problème.

Pour bousculer les inerties, les habitudes et surtout les intérêts puissants, il a en effet fallu une réelle volonté politique, portée par Marie-George Buffet, Ministre communiste de la Jeunesse et des Sports.

Dès sa nomination, elle a fait de la lutte contre le dopage une de ses priorités et chacun peut constater que ses intentions ont sans tarder été suivies d'effets.

On doit s'en féliciter et le mouvement sportif dans son ensemble sera le principal bénéficiaire de la transparence et de la régularité de compétitions assainies.

1848-1998

L'esclavage

Un des grands méfaits du capitalisme

L'esclavage, la mise en travail forcé de 120 millions de déportés vers les Antilles françaises et la Réunion, est un des fruits du libéralisme économique, un des chapitres du livre noir du capitalisme.

La loi du profit capitaliste négrier a tué en masse, pendant les razzias d'approvisionnement en Afrique, pendant les traversées transatlantiques. Les victimes furent les noirs, et aussi les marins français dont les Bretons. Les armateurs bourgeois ou nobles, les ecclésiastiques secrétaires de l'entreprise, et sur place les colons en sont les criminels. Aux Antilles de quoi mouraient les esclaves ? Non pas tant des coups de fouet bien réels, ni de la sous-alimentation car c'était préjudiciable au propriétaire, mais, comme ils étaient des personnes humaines et non du bétail, ils mouraient du désarroi de la transplantation, ou d'épuisement physique à la saison de la coupe des cannes à sucre.

Dès le début, des esclaves ont fui les plantations de leurs maîtres ; certains se sont rassemblés dans les hauteurs en groupes rebelles ou mar-

rons. Les maîtres blancs eurent peur de ces groupes ; ils les réprimèrent par les chiens, mutilations, pendaisons, roue coloniale qui les rompaient vivif.

Aujourd'hui nous sommes conviés à célébrer l'émancipateur alsacien Victor SCHOELCHER qui fit abolir l'esclavage il y a 150 ans. Mais attention à ne pas exagérer : 1848 n'a été que la quatrième abolition aux Antilles françaises. La plus grande partie des esclaves se sont auparavant libérés eux-mêmes.

Voici comment : en 1793, les délégués de la Convention dans l'île de Saint-Domingue inaugurent sur place l'abolition, pour se prémunir d'une menace anglaise en s'alliant aux noirs libérés. 1794 : à Paris, la Convention unanime, y compris les députés colons, décrète l'abolition. 1804 : après le retour à l'esclavage imposé par Bonaparte, ce sont les esclaves de Saint-Domingue, les plus nombreux de tous, et de loin, qui reconquirent la liberté par une guerre d'indépendance de treize ans. 44 ans plus tard enfin, en 1848, des insurrections en Martinique éclatent ou

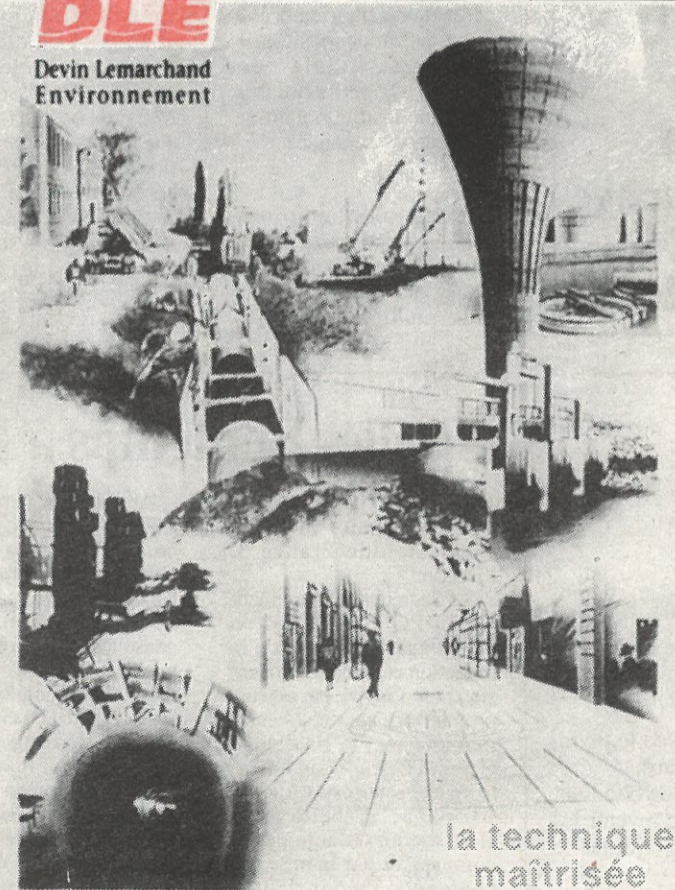
menacent. Une commission créée au premier trimestre 1848 dit le danger de laisser l'esclavage en état. Alors, l'humaniste Schoelcher inspire le décret d'abolition d'avril.

Conclusions : *primo*, pour abolir le grand crime en France, il aura fallu, à chaque fois, une révolution, un régime républicain ; *secundo* : les Antillais ne sont jamais restés passifs. *Tertio* : après l'abolition en Martinique, Guadeloupe, Réunion, les esclaves devinrent citoyens, mais prolétaires. Ils subirent la répression capitaliste intense : travail des enfants bien que l'écolage fût obligatoire, mitraillage des grévistes, assassinat des leaders progressistes, notamment le communiste Alier en Martinique, le maire et syndicaliste communiste Fengarol en Guadeloupe, le lycéen communiste indépendantiste Lancrenot, j'en fus témoin ; des dizaines d'autres. Qui sait combien 1967 dans le département de Guadeloupe fit de morts ? Infiniment plus que 1968 ici.

Parlons de tout ça en célébrant l'abolition.

Régis ANTOINE

DLE
Devin Lemarchand
Environnement



la technique maîtrisée

Erdre Active - La Bérangerais - 5, rue de la Catalogne
44240 LA CHAPPELLE SUR ERDRE
Téléphone 02.40.77.89.89 - Télécopie 02.40.77.80.48

Horizontalement : 1 : Qui porte l'habit d'une autre condition. - **2 :** Manière d'agir habituelle. - **3 :** Mois qu'on dit joli. Romains. Devient parfois glace. - **4 :** Ont une forme d'œuf. Consonne doublée. - **5 :** (A) Montré les dents. Privé. - **6 :** Appareil de gymnastique. Prénom d'une cavalière. - **7 :** On la dit bête. Partisan d'Arius. - **8 :** Retire. Abréviation astronomique. Partisan. - **9 :** Font l'ensemble des humains. Pour lier. - **10 :** Partie du chaton entourant une pierre.

Verticalement : 1 : Poisson. Femme de Saturne. - **II :** Remise en appétit. - **III :** Morceau pour trois. On aime se mettre de son côté. - **IV :** Note. Peut être exécutée peu après sa naissance. En pente. - **V :** Composés

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

organiques. Est mis à la poste. - **VI :** D'une ancienne ville d'Etrurie. Ville du Gard. - **VII :** Préposition. Evacuer de l'eau. Initiales de sinistre mémoire. - **VIII :** Abrévia-

tion du calendrier. Soutira. - **IX :** Ancien grand russe. Ensemencer. - **X :** Politesse des bonnes fréquentations.

(solution page 2)